

Les fusillés de Poulguen

À quelques mètres d'ici, en avril et mai 1944, furent fusillés 35 hommes libres.

Ces jeunes gens qui ont donné leur vie pour la libération de la France étaient tous des résistants, internés depuis plusieurs mois à la prison de Saint-Charles de Quimper. Ils étaient de Brest, de Morlaix, de Pleyber-Christ, d'Audierne, de Pont-l'Abbé, de Bannalec, de Guerlesquin, etc.

Ils avaient appartenu aux maquis de Gourin, Spézet, Mahalon. Ils s'étaient engagés dans les Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P.) et appartenaient presque tous au parti communiste. Ils avaient été arrêtés par la gestapo ou les feldgendarmes, à la suite d'actes de guerre mais quelque fois par des dénonciations.

Appartenant à des bataillons sans uniformes (Stalingrad, Bir Hakeim, Justice, La Tour d'Auvergne, Vengeance), ils avaient fait dérailler des trains, dont un de munitions à Bannalec en 1943. Ils avaient volé des explosifs, détruit du matériel militaire. Ils avaient distribué des tracts, des journaux clandestins. Ils avaient aidé les aviateurs anglo-américains tombés en Bretagne. Ils avaient attaqué un camion allemand avec des prisonniers et même, le 9 avril 1944, ils attaquèrent la prison Saint-Charles. Ils étaient de ceux dont le général Eisenhower commandant en



■ 31 août 1944 - Découverte des trois fosses et exhumation des corps en présence de représentants des Forces alliées.

chef à l'ouest, dira qu'ils ont valu dix divisions dans la libération de la France.

L'attaque du 9 avril a probablement déclenché le jugement rapide mais sommaire des patriotes de Saint-Charles. Le 21 avril le tribunal militaire se réunit au matin et condamne à la peine de mort 33 F.T.P. *"pour actions de francs-tireurs contre l'armée allemande"*.

Le même jour dans la soirée, le peloton d'exécution composé de militaires de la Kommandantur du Guilvinec, les fusille sur les dunes de Poulguen, près du champ de tir. Deux grandes fosses furent creusées dans le sable. Aucun patriote n'était originaire des communes voisines.

■ 31 août 1944 - Poulguen. Concertation avec les représentants des forces alliées avant l'ouverture des fosses.



Les fusillés de Poulguen

Ils sont allés à la mort, en chantant la Marseillaise comme ont pu l'entendre les voisins de la Kommandantur de Men Meur et ceux de la ferme de Poulguen.

Selon un douanier de la GAST, instituteur dans le civil, logeant au Guilvinec chez l'habitant, Manuel Brusq

d'Audierne, aurait voulu s'emparer de l'arme de l'officier du peloton. Il fut massacré à coups de crosses. Parmi les patriotes également, un républicain espagnol, Joseph Moreno qui s'était engagé dans un maquis breton après la guerre civile et l'exode.

■ 31 août 1944 - Exhumation des cadavres des suppliciés.



■ 31 août 1944 - Ouverture des fosses.

Quelques jours après le 21 avril, les allemands amenèrent les corps des frères Volant, abattus à Plonivel en tentant de s'enfuir à travers le cours d'eau du ster de Lesconil. Ils furent inhumés dans une petite fosse de Poulguen. Leurs pieds et leurs poignets étaient attachés par du fil barbelé.

Après le départ des Allemands, l'exhumation des corps eut lieu le 31 août. On s'aperçut que certains suppliciés avaient visiblement subi des tortures.

Robert Normant de Plouhinec avait la bouche cousue par du fil de fer : *"Il avait été abominablement torturé pendant son interrogatoire"*.

La population du village de Poulguen, sur les hauteurs, avait aperçu des mouvements de troupe. Le peloton d'exécution, depuis la dune, tira quelques coups de feu pour les disperser. Quatre corps ne furent pas identifiés.

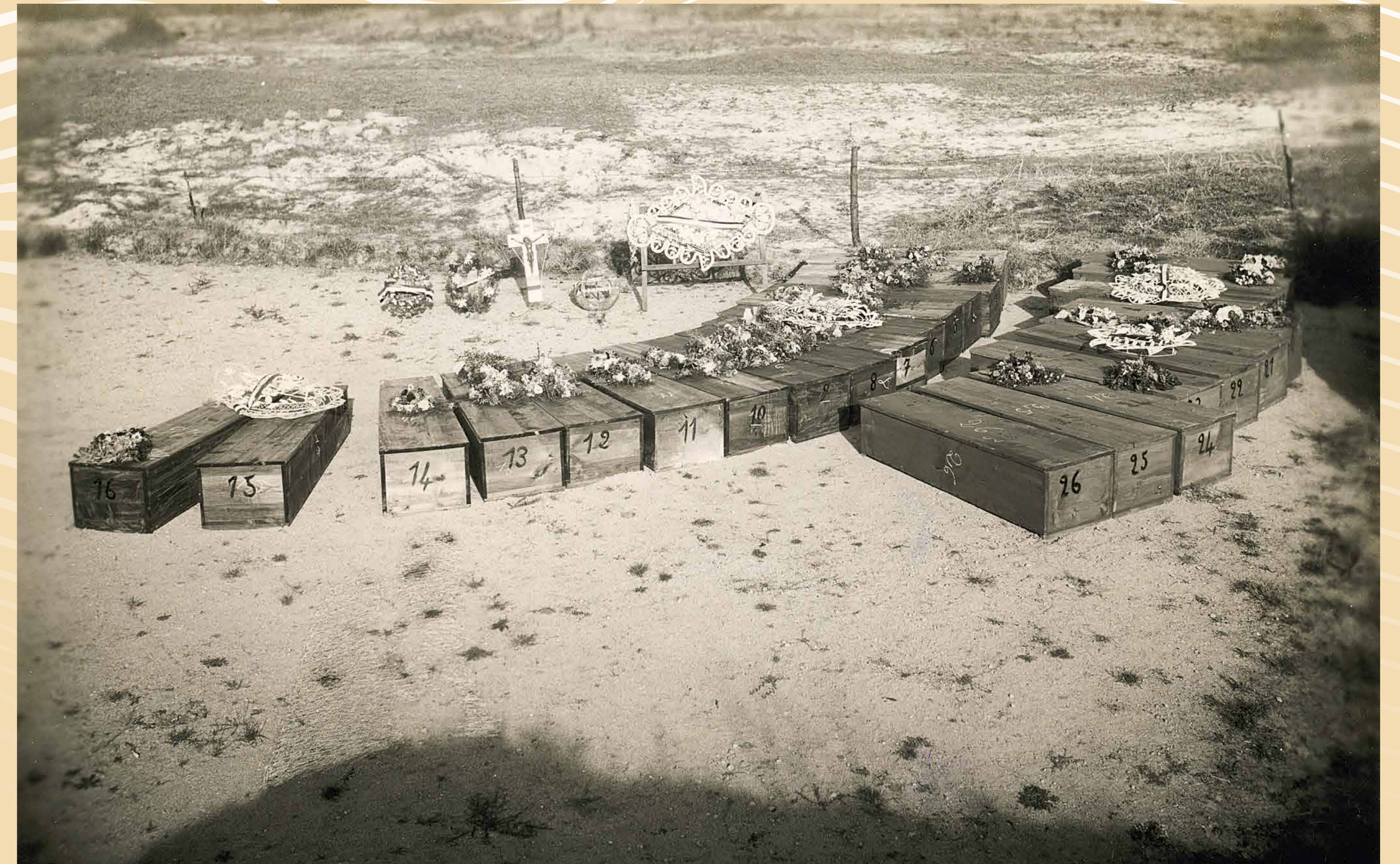


Les fusillés de La Torche

Si les jeunes gens fusillés à la Torche n'ont jamais été inhumés à Poulguen, leur histoire est indissociable de leurs camarades d'infortune.

Le 6 juin 1944, jour du débarquement des Alliés en Normandie, les Francs-Tireurs et Partisans de Lesconil, reçurent d'un "jeune chef", l'ordre d'investir, dans la soirée, le bourg de Plomeur, carrefour de routes venant du Guilvinec et de Penmarc'h où stationnaient de fortes garnisons allemandes, au port et au champ de tir. Voulait-ils obéir à l'ordre - *devenu caduc* - d'empêcher les renforts alle-

mands de rejoindre la Normandie ? Les gradés réveillèrent le maire, Louis Méhu, abasourdi et inquiet. Au cours de la nuit, les Francs-Tireurs arrêtèrent une patrouille allemande de deux hommes, puis deux caucasiens, supplétifs de l'armée allemande, basés à Beuzec, qui étaient chargés d'apposer des affiches signalant le nouveau couvre-feu.



■ 31 août 1944 - Les cercueils numérotés, en attente du départ vers le cimetière de Penmarc'h.



■ 31 août 1944 - Toilette sommaire des cadavres des suppliciés avant leur mise en bière.

Les soldats prisonniers furent dirigés vers Plonivel, base ou "maquis" des résistants. Allait-on les fusiller ? On leur demanda de creuser leur tombe. Au matin, les occupants déclenchèrent la riposte. Louis Méhu, Isidore Garo, le secrétaire de mairie et une dizaine de passants furent pris en otages. Des interrogatoires musclés eurent lieu à l'école Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé devenue siège de la feldkommandantur. Des tâches de sang sur les murs et les parquets en témoignèrent. Les allemands ne tardèrent pas à savoir où étaient détenus leurs quatre soldats ; ils en-

cerclèrent alors le village de Plonivel. Les frères Volant voulurent s'échapper en traversant le bras de mer mais furent abattus. Avec les renforts caucasiens, les allemands organisèrent de grandes rafles à Lesconil et dans les ports voisins. Les quatre prisonniers libérés reconnurent leurs geôliers et les autres participants à l'occupation du bourg de Plomeur. Affaire douloureuse : trois marins âgés étaient venus raisonner les jeunes Francs-Tireurs pour qu'ils libèrent leurs quatre prisonniers. Ils furent reconnus, hélas, comme des geôliers.



4 Les fusillés de La Torche

Les F.T.P. furent jugés par un tribunal militaire présidé par le général Duvert, chef de la division des supplétifs caucasiens. Quinze lesconilois furent condamnés à mort et fusillés les 15 et 23 juin sur les dunes de la Torche en Plomeur et enterrés dans le sable. Ils sont morts en braves avec ce cri "Vive la France". Louis Méhut fut fusillé à l'école de Saint-Gabriel. Isidore Garo fut déporté

en Allemagne mais ne revint pas des camps. Les services de renseignements nazis firent arrêter d'autres F.T.P. en mer le 6 juin et les déportèrent aussi vers l'Allemagne, dont Antoine Buannic qui disparut à Dora.

Ces événements eurent de graves conséquences dans les communes voisines. Au port du Guilvinec-Léchiagat, 2 000 hommes furent raflés le 12 juin pour représailles.

Une cinquantaine de S.T.O., jusque-là peu inquiétés, furent envoyés vers les usines de Pologne. Tous les travailleurs revinrent en France après la victoire mais deux F.T.P. périrent à Ellrich et Meuengamme. Ernest Mandelbaum, un juif roumain et déserteur, caché à Léchiagat depuis 1940, mourut 5 jours après son arrivée à Auschwitz.

À l'Île-Tudy la rafle du 20 juin décapita le groupe F.F.I. de libération Nord. Treize îliens résistants périrent dans les camps de Dora ou d'Ellrich. Le seul rescapé fut Pierre Gouasdoué.



■ Fusillés de Poulguen : Arrivée des cercueils au cimetière de Penmarc'h.



■ Fusillés de La Torche : Cimetière de Plobannalec-Lesconil.

